IV

Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.28. — TELEPHONE

Une Journée de Fêtes

Dans les quartiers du Cul-de-Four et du Pile on donne de superbes fêtes. — Une foule énorme y assista.

Bien préparée par une intense réclame, la fête du quartier du Cul-de-Four a obtenu un immense succès, récompense méritée des organisateurs qui ne marchandèrent ni leur temps ni leurs peines pour arriver à un résultat satisfaisant.

Les fêtes commencèrent, on peut le dire, jeudi soir, lorsque Coupez fit une conférence sur l'histoire du Cul-de-Four.

Samedi soir elles continuèrent par une retraite aux flambeaux.

Plusieurs sociétés musicales et le char du vieux Cul-de-Four parcoururent les rues au milieu d'une énorme affluence.

C'était le présage d'un véritable triomphe pour le lendemain. Et en effet les organisateurs ont atteint le triomphe.

Exclusivement consacrée à la fête du soleil qui daigna la présider, la journée de dimanche comportait un cortège avec deux mille figurants et cinq chars.

La Fanfare Delattre, la Philharmonique du Fresnoy, la Fanfare du Blanc-Four, la Fanfare Sportive avaient pris place dans le cortège que précédaient des gendarmes, des tambours et des clairons.

Pour escorter le soleil on avait mobilisé tout le vieux Cul-de-Four.

Pour le précéder on trouvait des moissonneurs et des moissonneuses encadrant le char de la moisson. Puis venait le char des vendanges avec son escorte ornée de pampres et de raisins. Un troisième char représentait un jardin

Alors venait un groupe imposant de jeunes filles personnifiant des astéroïdes et ayant en mains un héliantras assorti à la robe.

Enfin c'était le char du soleil dont il nous faut donner une description.

Ce char traîné par quatre chevaux caparaçonnés d'or est conduit par Phébus lui-même.

A droite et à gauche de Phébus, ses deux enfants : Phaëton et Aurore. Un peu plus bas, Phébé, sa sœur.

Et groupées à la base du char, Latane, mère de Phébus avec trois déesses personnifiant Cérès la Moisson, Flore la Fleur et Pomone le Fruit.

Le char est orné de grands panneaux décoratifs représentant ceux de côté : l'Aurore Boréale et l'Arc-en-Ciel, celui de derrière : la Ronde des Heures autour du Soleil.

Une musique, un char-aumônière et des gendarmes à cheval clôturaient ce splendide cortège qui a suivi l'itinéraire suivant :

Rues Meyerbeer, Rossini, Rollin, de Flandre, Saint-Joseph, Philippe-Lebon, Daubenton, boulevard de Metz, rues de la Vigne, des Sept-Ponts, des Charpentiers, du Collège, place de la Fosse-aux-Chênes, rues Saint-Joseph ,Turgot (arrêt à l'école de la rue Turgot transformée en mairie), quai de Gand, rue de Tourcoing, place de la Fosse-aux-Chênes, rues Daubenton, Philippe-Lebon, Turgot, Voltaire (dislocation).

Sur le parcours, une société de cent choristes exécutait une sonate en l'honneur du Soleil.

Cette première journée de fête s'est terminée par des concerts rues Basse-Masure, de la Vigne, de la Prospérité, et par des concours de ballets.

LES FETES DU PILE ET DU SARTEL

Pendant qu'on se réjouissait au Cul-de-Four on ne s'ennuyait pas au Pile où, comme l'an dernier une fête avait été organisée au profit de l'Œuvre de la Bouchée de Pain.

Comme l'autre, cette fête a commencé par une retraite aux flambeaux avec 500 porteurs de lanternes.

Hier à deux heures, un cortège s'est formé au Sartel, cortège comprenant des groupes cyclistes, des fanfares, des orphéons et un grand nombre de cavaliers. Ce cortège a parcouru l'itinéraire suivant :

Sartel, boulevard Beaurepaire, rues Molière, Sévigné, place de la Gare du Pile, rues de Valenciennes, d'Anzin, Brame, de Tournai, place des Trois-Ponts, rues des Trois-Ponts, Victor-Hugo, Alfred-de-Musset, boulevard de Mulhouse, rues Fénelon, Bourdalone, de Mons, du Pile, contour de la place Carnot, rues du Pile, Molière, boulevard de Beaurepaire, Sartel (dislocation).

Quant à l'ordre du cortège le voici :

1. Gendarmes à cheval. — 2. Un groupe de cavaliers. — 3. Fanfare du Nord Touriste. — b. La section vélocipédique de L. V. N. — 5. Fanfare cycliste les « Gais Pédaleurs de la Marlière ». — 6. Les sociétés cyclistes de Roubaix, des environs et de la Belgique. — 7. La « Concordia Harmonie » Roubaix. — 8. Chorale « Les Amis Réunis » Roubaix. — 9. Fanfare des trompettes « Les Enfants du Nord » Roubaix.

10. Char réclame. — 11. Société d'armes « La Redoutable » Roubaix. — 12. « Les Joyeux Accordéonistes ». — 13. Les sociétés de pêche de Roubaix, des environs et de la Belgique. — 14. Char réclame. — 15. Fanfare des trompettes « Le Ralliement » Wattrelos. — 16. Sujets excentriques. — 17. Les voitures décorées. — 18. Les vélos fleuris. — 19. Fanfare de Beaurepaire, Roubaix. — 20. Char réclame.

Puis ce fut la grande course vélocipédique dotée de 600 francs de prix en espèces et objets d'art courue sur le parcours de Roubaix-Lens, soit 100 kilomètres environ, aller et retour, avec l'itinéraire suivant :

Gare du Pile, rue de Sévigné, boulevard de Mulhouse, boulevard de Reims, Petit-Lannoy, route d'Hem, Hem, Forest, Ascq, Lesquin, Fâches, Wattignies, Carvin et Lens.

Contrôle, rue de Lille, 21 chez M. Israël Vendriff. — Retour par la même route, jusqu'au boulevard de Mulhouse, rue Sévigné, contrôle fixe en face de chez M. Charles Loridon, cafetier.

Et enfin les concerts, le concours de pêche, un carrousel attelé boulevard Beaurepaire, etc., etc.

Rien d'étonnant donc à ce qu'une grande animation n'ait cessé de se produire dans le quartier jusqu'à une heure assez avancée de la nuit.

Les Grèves

CHEZ Mme MILL

Une tentative a été faite samedi auprès de M. Mill fils, directeur de la maison que tient sa mère, rue d'Alger.

Ce monsieur qui, disait-il, avait des larmes aux yeux en pensant à ses ouvriers a refusé toutes les propositions faites par l'inpecteur du travail qui mit de l'acharnement, on peut le dire, pour tâcher d'obtenir quelques avantages pour les travailleurs en grève.

La grève continue donc et nous espérons que tous les roubaisiens feront leur devoir pour soutenir leurs camarades qui luttent contre un patron qui met son point d'honneur à ne pas leur accorder une satisfaction qui leur est dûe.

La cause des grévistes de l'établissement Mill est la cause de la classe ouvrière roubaisienne toute entière.

APERITIF DES ARTHRITIQUES
Le quart
VICHY-CÉLESTINS
DANS TOUS LES CAFÉS

LA FETE DES POMPIERS

Comme chaque année, les sapeurs-pompiers ont célébré dimanche leur fête.

A onze heures et demie, un adjoint au maire a passé sur la Grande-Place la revue des hommes et du matériel puis a eu lieu le défilé traditionnel de la compagnie précédée par la Grande Harmonie qui jouait des pas redoublés.

Un banquet de cent-quarante couverts a été servi, à deux heures et demie, dans la grande salle du Café Français, Grande-Rue.

Le menu était succulent, le service admirablement fait, aussi tous les convives firent comme on dit : « bonne chère ».

Nous avons remarqué encadrant les délégués de l'administration municipale à la table d'honneur MM. Pontoise, capitaine des douanes ; Marin, commissaire central ; Delmet, lieutenant au 16e chasseurs à pied ; Monnier, capitaine des pompiers de La Madeleine ; Macq, commandant ; Beudet, lieutenant ; Pardoen et Mérellé, sous-lieutenants ; Craye, adjudant des pompiers de Roubaix ; Catteau, président et Fournier, sous-chef de la Grande-Harmonie ; Tillet et Castel, capitaines honoraires Vanackère et Delannoy, lieutenants honoraires.

Assistaient aussi à ce banquet des délégués des pompiers de Croix et d'Hellemmes et des employés municipaux.

Au champagne, un certain nombre de discours ont été prononcés et des vivats entonnés par les convives après chacun d'eux ; ainsi qu'il est d'usage les chansons ont succédé aux discours.

Le soir un bal a été offert aux familles des sapeurs-pompiers dans la salle du banquet.

EXPLOIT DE PEDARD

Hier matin, vers huit heures et demie, trois enfants passaient dans la rue Pauvrée lorsque, débouchant de la rue Pellart, un cycliste arriva à fond de train. Surprenant les enfants, il fit fonctionner son avertisseur et obtint le résultat qu'il devait en attendre.

Deux des enfants se jetèrent sur la gauche, l'autre sur la droite. Et au lieu de passer au milieu, le cycliste, M. Louis Vandekerkoeve, rue du Pont-Rouge, à Lys-lez-Lannoy, se jeta sur le jeune Deloy, demeurant rue de la Banque, qui fut projeté sur le trottoir.

Soigné à l'estaminet Moret, 37, rue Pauvrée, l'enfant put ensuite regagner son domicile.

Il se plaint de douleurs dans le côté.

CONCOURS DE PIGEONS

Résultats du concours de Chantilly, organisé par « la Mutuelle », chez Rys, rue du Tilleul :

747 pigeons ont été lâchés à 6 heures 45, par M. Smeesteers, convoyeur.

1. Delforge. U. — 2. Demeulenaere, 1 p. — 3. Vandevoorde. — 4. Nys. — 5. Jansonne, 4 p. — 6. Masquelier, 5 p. — 7. Carette, 1 p. — 8. Dabo. — 9. Carin, 6 p. — 10. Courouble, 4 p. — 11. Simon. — 12. Vanquaelhem, 2 p. — 13. Bachy, 2 p. — 14. Barbe, 2 p. — 15. Monnet, 2 p. — 16. Declercq, 2 p. — 17. Masselis, 2 p. — 18. Masquelier, 1 p. — 19. Rommens. — 20. Delbar Th., 1 p. — 21. Dessein, 3 p. — 22. Senneville. — 23. Vandenbulcke, 1 p. — 24. Maes, 1 p. — 25. Lamblin, 1 p. — 26. Delbar E. — 27. Mangin, 2 p. — 28. Lamblin, 1 p. — 29. Dessein, 1 p. — 30. Lepers, 1 p. — 31. Declercq, 1 p. — 32. Courouble, 1 p. — 33. Florin, 1 p. — 34. Robbe. — 35. Deldicque 1 p. — 36. Courouble, 1 p. — 37. Proot. — 38. Dejonghe, 1 p. — 39. Florin. — 40. Vandenbulcke. — 41. Vanwaeleghem.

Poules spéciales : Masquelier, Carin, Monnet.

Régulateurs : Masquelier, Lamblin, Dessein, Declercq.

Séries de 3 pigeons : Courouble, Masquelier, Dessein, Maes.

Séries de 2 pigeons : Lamblin, Declercq, Florin, Vandenbulcke, Deldicque, Dejonghe.

Vitesse du premier pigeon : 1,132 m. Constaté à 9 h. 16 m. 56 s.

Vitesse du dernier pigeon : 1,129 m. 99. Constaté à 9 h. 18 m. 47 s.

SAVON HÉLIANTHIS d'OR Victor VAISSIER

UNE EXPOSITION EN 1911

Nous recevons la note suivante :

La nouvelle est dès maintenant officielle : Roubaix aura son exposition en 1911. D'accord avec la Chambre de Commerce de cette ville, la municipalité roubaisienne organise pour 1911 une Exposition internationale où elle compte réunir, dans le cadre riant du parc de Barbieux, les produits et objets de toute nature.

Une manifestation de ce genre dans la grande cité industrielle du nord de la France, dont le blason porte fièrement ces mots « Probitas Industria » semble appelée au plus vif succès.

MARIAGES DU LUNDI DE LA PENTECOTE

Cinquante-six mariages sont inscrits pour aujourd'hui lundi. M. Leblanc, adjoint, procédera aux unions, de 10 heures à 11 heures 1/2 du matin.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

CONDITION PUBLIQUE DES MATIERES TEXTILES. — Mouvement de la semaine du 24 au 29 mai 1909 :

Soies, 347 kilos. — Laines peignées, 256,509 kilos. — Laines filées, 81,453 kilos. — Laines diverses et blousses, 29,494 kilos. — Cotons, 38,887 kilos. — Total : 406,780 kilos.

Marché à terme, néant. — Décreusage, 39 opérations. — Tirage, 418 opérations. — Conditionnement, 973 opérations.

— Relevés mensuels comparatifs :

Mois de mai 1907. — Soies 4,258 kilos. — Laines peignées, 1,164,157 kilos. — Laines filées, 263,772 kilos. — Laines diverses et blousses, 91,877 kilos. — Cotons, 201,725 kilos. — Total : 1,725,339 kilos.

Marché à terme, 56,750 kilos. — Décreusage, 166 1/2 opérations. — Tirage, 1,635 opérations. — Conditionnement, 4,190 opérations.

Mois de mai 1908. — Soies, 929 kilos. — Laines peignées, 1,540,596 kilos. — Laines filées, 202,876 kilos. — Laines diverses et blousses, 73,463 kilos. — Cotons, 125,744 kilos. — Total : 1,943,608 kilos.

Marché à terme, 123,796 kilos. — Décreusage, 136 opérations. — Tirage, 1,329 opérations. — Conditionnement, 4,691 opérations.

Mois de mai 1909. — Soies, 1,916 kilos. — Laines peignées, 1,252,990 kilos. — Laines filées, 315,035 kilos. — Laines diverses et blousses, 150,239 kilos. — Cotons, 144,320 kilos. — Cotons, 144,320 kilos. — Total : 1,864,500 kilos.

Marché à terme, 15,297 kilos. — Décreusage, 182 1/2 opérations. — Tirage, 1,728 opérations. — Conditionnement, 4,602 1/2 opérations.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 30 mai 1909

Naissances. — Alfred Bonte, avenue Julien-Lagache. — Madeleine Lernou, rue de France, cour Gosman, 18. — Fortuné Lepoutre, rue Beaurewaert, 44.

Décès. — Jules Carrette, 57 ans, sans profession, rue de Lannoy, 291.

WATTRELOS

ETAT CIVIL DE WATTRELOS. — *Naissances.* — Désiré Leroy, rue du Crétinier. — Albert Cochez, rue Faidherbe.

Décès. — Adèle Mulié, 71 ans, sans profession, rue Nain, 2.

WASQUEHAL

CONTRAVENTIONS. — Des contraventions ont été dressées contre les nommés Léon Marsuvet 11 ans, rue Paul-Bert, à Croix, et Arthur Vancraeynèse, rue Baudin, 47, à Croix, pour avoir arraché du trèfle dans un champ appartenant à M. Castier, cultivateur, rue Voltaire.

— Procès-verbal a aussi été dressé à la charge de M. Désiré Viart, domestique au service de MM. Eycken et Leroy, pour avoir sali les voies publiques en conduisant des matériaux qui tombaient du barrou, les côtés n'étant pas joints.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE seront fermés aujourd'hui lundi, à l'occasion de la Pentecôte, sauf le bureau de l'état civil qui sera ouvert de 9 heures à 11 heures.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — A la teinturerie Hannart frères, un journalier, M. Charles Brouck, 25 ans, rue Holden, à Croix, a reçu des éclaboussures de bain de teinture sur les pieds au moment où il s'approchait de son bac pour fermer le robinet de vapeur. Il porte des brûlures aux deux pieds. M. le docteur Butin lui a prescrit un repos de dix jours.

FLERS-BREUCQ

TROLLEY BRISE. — Hier, vers 2 heures le trolley aérien situé près du Petit-Wasquehal, s'est brisé, les tramways ont subi un retard de une demi-heure. Dans la soirée le trolley était réparé.

GAZETTE TOURQUENNOISE
S'adresser provisoirement chez le citoyen DUMORTIER, 12, rue Desurmont.

POUR ETRE LOGE

Se trouvant sans ressources et ne sachant où loger, Edouard Choquet se dit : Les violons du commissariat central n'ont pas été bâtis pour les chiens. Donc, à moi le bon gîte.

Et pour être sûr d'y être logé, il se coucha devant la porte du poste, au milieu du trottoir, s'il vous plaît.

Et aussitôt, tous ses vœux furent comblés, 1° il eut le logement pour la nuit à Tourcoing ; 2° il eut la promesse d'un logement avec bail assez long à la prison de Lille.

UN CAR DERAILLE

Hier soir, à 6 heures 45, heure de l'établissement Saint-Christophe, le car N a 59 a déraillé sur la place des Halles.

Après dix minutes de travail, on parvint à l'aide d'un cric, à le remettre sur rail. Il en est résulté une petite perturbation dans le service.

ON ARRETE UN VOLEUR DE LAINE

Le chef de la Gare des Francs avertissait, il y a deux jours, la police, qu'on avait enlevé deux balles de laines du Hall de la gare des marchandises.

L'agent Leplat se mit aussitôt en route et parvint à savoir que ces balles avaient été remisées dans un hangar de la rue Rotterdam, à l'insu du propriétaire, du reste.

Restait donc à connaître le ou les voleurs.

Une sourcière fut établie, et, vers onze heures et demie, trois agents, en civil, voyaient Emile Hanno, âgé de 28 ans, demeurant rue de la Blanche-Porte, entrer dans le hangar avec deux camarades.

Ils en revinrent bientôt portant une des balles volées.

On les laissa faire. Ils entrèrent à nouveau et sortirent avec l'autre balle qui passa aussitôt sur le camion.

C'est alors que les agents s'élancèrent.

Les camarades d'Hanno s'empressèrent de prendre la fuite.

Lui, très embarrassé, car il ne pouvait lâcher son camion, fut arrêté et conduit au poste central de police.

MUSIQUE MUNICIPALE

La commission de la Musique municipale, dans le but d'être agréable à la population tourquennoise, a décidé de donner quelques concerts publics qui auront lieu sur la place Thiers dans nos prochaines soirées d'été.

Ces auditions se feront à 8 heures 1/2 du soir ; la première commencera le 8 juin prochain.

En plus de ces concerts, la Musique se fera entendre le 13 juin, à midi sur la Grande-Place, le 17 du même mois, à 5 heures, rue de Gand, le 14 juillet et le 15 août, à midi, sur la Grande-Place.

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 30 mai 1909

Naissances. — René Danneels, rue Larochefoucauld, 13. — Louis Bourgois, rue de Berckem, 40. — Cattelain Léon, rue de Bondues, 34.

Décès. — Jean-Baptiste Lecomte, 29 jours rue de Toul, 4.

LILLE

LES DANGERS DE LA RUE

Une sexagénaire est renversée par une voiture, dont l'une des roues lui fracture une jambe

Un accident d'une certaine gravité a mis en émoi, dans la matinée de dimanche, les habitants du populeux quartier de la Place aux Oignons.

Une confectionneuse, Mme Louise Marteau, âgée de 63 ans, demeurant 16, rue au Peterinck, passait rue des Trois-Mollettes, vers midi, allant chercher son dîner, rue d'Angleterre.

La sexagénaire, qui est atteinte de surdité, longeait la chaussée, quand soudain, elle fut renversée par une voiture à bras que trainait un boulanger de Marquette, et qu'elle n'avait pas entendu arriver.

Projetée avec violence sur le sol, la pauvre vieille fut écrasée sous le véhicule, dont une des roues lui passa sur la jambe droite.

Relevée aussitôt par des passants, la blessée fut transportée à son domicile, où un docteur, appelé d'urgence, est venu lui prodiguer des soins.

Ce dernier, après avoir constaté que Mme Marteau avait la jambe droite fracturée, et portait en outre des contusions au bras droit, la fit transporter à l'hôpital Saint-Sauveur, où elle fut admise d'urgence.

Une enquête est ouverte par la police, afin d'établir les responsabilités.

CHEZ LES ETUDIANTS DE L'ETAT

Nos étudiants de l'Etat ont donné, en leur local, une fête intime dont le succès splendide a atteint les proportions d'un triomphe pour les artistes qui étaient venus apporter le concours de leur talent.

Les camarades André, Dubuisson, Doldyl et Reivax, toujours dévoués, se sont fait applaudir une fois de plus comme ils le méritent par leurs excellentes interprétations.

M. Serge, du Vaudeville, a tenu tous ses auditeurs sous le charme de sa voix harmonieuse. Véritable artiste, aux sonorités larges, à l'accent profond, aux gestes amples mais mesurés, il a ravi les étudiants par sa diction incomparable.

L'on entendit alors deux chansonniers montmartrois Impens et Raymond D'Artigues. Ce dernier se fit un succès par la rapidité avec laquelle il composa ses chansons sur rimes données.

M. Dennebert et Mlle Friska furent très goûtés par les nombreux étudiants qui les rappelèrent plusieurs fois.

Mlle Namella, de retour de Dunkerque, avait prêté une seconde fois le concours de sa voix admirable, de son talent de diction, à ceux qui l'avaient acclamé lors de son premier voyage à l'U. Dans son répertoire humanitaire, elle avait choisi les chants qui exaltent les théories de bonté et de fraternité. Sa « Semeuse » qu'on exigea d'elle et qu'elle interprêta aussitôt avec une ampleur de voix, une série d'attitudes expressives et superbes, souleva les étudiants qui acclamaient la Muse du Peuple dans sa véritable incarnation de chercheuse d'idéal. Ce furent des bans inoubliables que l'on battit ce soir-là, pour la superbe actrice.

Et alors, ce fut la vadrouille, toujours gaie, toujours bruyante toujours étudiante.

Entre Cars et Cyclistes

LES CARS F ET G BOUSCULENT DES CYCLISTES QUI, HEUREUSEMENT, NE SONT PAS GRIEVEMENT BLESSES

Les tramways semblent ouvrir l'ère des hostilités contre les cyclistes qui se hasardent sur leurs voies.

Fort heureusement, on n'a aucune mort à signaler et les victimes des tamponneurs, quoique ayant couru un sérieux danger, s'en tirent avec des blessures peu graves.

Rue Nationale

Samedi, vers dix heures et demie, un cycliste, le jeune Jules Moreau, 15 ans, employé, demeurant rue Beaucourt-Decourcelle, cour Sainte-Agnès, 7, longeait la rue Nationale.

En arrivant à l'angle de cette rue, le cycliste ralentit son allure pour laisser passer un car, qui se dirigeait vers la gare.

Au moment où il allait traverser la rue Nationale, le cycliste, qui était sur la voie, se trouva subitement en présence du car F numéro 913, qui suivait l'autre tramway.

Le jeune Moreau fit aussitôt un brusque crochet pour éviter le car ; mais ses efforts furent inutiles, et l'infortuné cycliste, heurté par le tampon, fut projeté sur le pavé, entre les rails.

Il allait infailliblement passer sous la lourde voiture, et trouver une mort affreuse, quand, heureusement, le chasse-corps fonctionna normalement et repoussa le jeune homme sur le côté de la voie.

Le wattman, de son côté, ayant bloqué ses freins, réussit à arrêter instantanément sa voiture.

On s'empressa de relever le cycliste, qui, par un hasard vraiment extraordinaire, venait d'échapper à la mort, et ne portait que des plaies peu graves au cuir chevelu.

Après avoir reçu, dans une pharmacie voisine, les soins que nécessitait son état, le blessé a pu regagner, seul, son domicile.

Rue de Tournai

Un mouleur, M. Marcel Delville, demeurant 48, rue de Tournai, suivait, en bicyclette, cette rue, vers cinq heures du soir, se dirigeant vers son domicile, venant de la Place de la Gare.

Il roulait sur la voie du car, et pédalait consciencieusement, quand soudain, à la hauteur du Vieux-Marché-aux-Moutons, il fut heurté par un car G, allant dans la même direction que lui.

Le mouleur, sous le choc, fut précipité sur la chaussée.

Dans sa chute, il ne se fit que des contusions peu graves aux genoux.

Après avoir reçu des soins dans une pharmacie, le blessé a pu continuer à se servir de son cheval d'acier pour rentrer chez lui.

FUNERAILLES CIVILES

Les funérailles civiles du citoyen Victor D'Huy, membre du Parti Socialiste et du Syndicat des Coupeurs en confections, trésorier de la Coopérative de Charbon « La Moulinoise », décédé à l'âge de 43 ans, auront lieu demain mardi 1er juin, à 4 heures précises.

L'assemmblée se réunira à la maison mortuaire, rue d'Arras, 108, à trois heures trois quarts.

Une affaire à éclaircir

Il s'est bruit chez les vieillards de l'Hospice Général que de la mort d'un de leurs camarades, Charles-Désiré Lemahieu, 73 ans, décédé vendredi, à 6 heures du soir, à l'infirmerie de cet établissement.

Il paraît que le malheureux Lemahieu a été victime il y a quelques semaines au Petit-Ronchin, vers 7 heures du matin, d'un accident de tramway.

Assez sérieusement blessé au côté au bras et à la tête, il avait été admis à l'hôpital de la Charité, d'où il sortait il y a trois semaines pour entrer à l'infirmerie de l'Hôpital Général. Il y mourait vendredi soir.

Ses funérailles auront lieu aujourd'hui lundi, à huit heures.

Une enquête sérieuse s'impose, attendu que le vieillard a succombé des suites de cet accident.

L'INAUGURATION DE LA BOURSE DU TRAVAIL

Nous rappelons à nos lecteurs le programme des fêtes d'aujourd'hui lundi :

A 9 heures du matin, réception des originaires du Nord à la Bourse du Travail, 28, rue de Fives.

A 10 heures, réception à la Brasserie l'Avenir, rue Pierre-Legrand.

A 1 heure de l'après-midi, banquet populaire, salle de la Bourse du Travail, souscription 3 fr.

DUEL INEGAL

Un auto appartenant à M. Salmon, directeur de l'Usine de Fives et conduit par le chauffeur Dufureau, passait hier, vers 9 heures du matin, rue Nationale lorsqu'il entra en collision avec la voiture de M. François Vandendalez, marchand de quatre-saisons, rue du Faubourg-de-Béthune, 21, cité Olivier.

Sous le choc, le frêle véhicule fut jeté sur le côté et légèrement avarié.

Les dégâts, purement matériels, sont peu importants.

NOS SOCIETES VICTORIEUSES

La société chorale « la Lyre Amicale de Vauban » qui, ainsi que nous l'avons annoncé, a pris part hier dimanche à un concours international de Paris (XVIe arrondissement) a remporté le 1er prix de lecture à vue à l'unanimité, avec félicitations du jury ; le 1er prix d'exécution ascendant à l'unanimité, avec félicitations du jury ; le 1er prix d'honneur et le prix de direction au chef, M. Carron, à l'unanimité.

Je ne fume que le NIL

MALADE DANS LA RUE

Un journalier, Louis Boudin, 35 ans, né à Chartres, sans domicile fixe, passait dimanche, vers 9 heures du matin, rue de Paris, lorsque pris d'une indisposition il tomba sur la chaussée. Transporté au poste de police voisin, il y reçut quelques soins et après s'être reposé a pu continuer sa route.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

MARCQ-EN-BARŒUL

Un drame conjugal

Pour se soustraire aux brutalités de son mari ivre, une femme se jette par une fenêtre de sa maison et se brise une jambe sur le trottoir

Derrière les ruines du « Palais de Cristal » existent de modestes habitations d'ouvriers, composées de deux pièces, l'une au rez-de-chaussée, l'autre au premier étage.

C'est là, dans une de ces maisons, que, dans le courant de la nuit de samedi, un drame causé par la folie alcoolique d'un brutal individu, s'est déroulé au grand émoi des habitants de ce quartier.

Voici les faits tels qu'ils se sont passés : Vers 10 heures du soir, samedi un débardeur, nommé Dewitte, plus connu sous le surnom de « Pitte », rentrait à son domicile, après avoir fait de nombreuses libations qui l'avaient mis dans un épouvantable état d'ivresse.

En pénétrant chez lui, l'ivrogne, rageur, chercha des prétextes futiles pour faire des reproches à sa femme. Puis il injuria cette dernière et alla même jusqu'à la battre.

Affolée, meurtrie, la femme se sauva dans la chambre du premier étage de sa maison. Proférant contre elle de terrifiantes menaces de mort, son mari l'y suivit. Craignant pour sa vie, la malheureuse ouvrit la fenêtre donnant sur la rue et se jeta dans le vide. Elle vint d'une hauteur de plusieurs mètres s'abattre sur le trottoir où elle resta inanimée.

Attirés par le bruit, des voisins arrivèrent et s'empressèrent autour de la pauvre femme qui paraissant dangereusement blessée fut transportée dans une maison voisine.

M. le docteur Vasseur, requis, ne tarda pas à venir lui donner des soins. Le praticien constata que Mme Dewitte s'était dans son acte de désespoir fracturé la jambe gauche. En présence de son état grave, il ordonna son transfert à l'hôpital Saint-Sauveur, à Lille.

M. Douez, commissaire de police, averti de cette lamentable affaire par le garde Vanvooren, a ouvert une enquête qui se clotura par un procès-verbal dressé à la charge de Dewitte, le mari ivrogne et brutal.

A PROPOS DE FUNERAILLES CIVILES

L'intransigeance cléricale de la direction de l'hospice, qui refusa d'autoriser l'enterrement civil du citoyen Fortuné Duvet, le dimanche ou le lundi de la Pentecôte, s'est encore manifestée à propos de ces funérailles.

Samedi matin, avait lieu l'enterrement. La famille, qui avait demandé un poêle pour couvrir le cercueil, se l'était vu refuser par la direction sous le prétexte que pour les enterrements civils, il n'y en avait pas.

Et c'est ainsi que l'on vit, samedi matin, un cercueil à nu quitter l'hospice pour se rendre au cimetière.

Voilà de quelle façon sont traités chez nous, par des gens qui n'ont même pas le respect du mort et encore bien moins des convictions, les vieux travailleurs qui, jusqu'à leurs derniers moments, sont restés assez conscients pour exprimer leurs dernières volontés

Pourtant, chacun a droit au respect de ses idées et une administration comme celle de l'hospice doit être à même de donner à ceux dont elle s'occupe, des funérailles décentes.

Le scandale de samedi ne peut pas se renouveler.

HOUPLINLS

SECOURS AUX GREVISTES. — Dans sa séance du 28 mai, le Conseil municipal a décidé qu'une somme de 500 francs serait accordée en secours aux grévistes de la filature Mahieu, d'Houplines, habitant la commune.

ACTE DE PROBITE. — Le jeune Boone Jules, demeurant à Houplines, rue des Murets, 6, a trouvé en ville une somme d'argent qui a été remise à la Mairie où elle pourra être réclamée.

ACCIDENTS DU TRAVAIL — Wenin Gustave, 35 ans, demeurant rue des Murets, Maison Brisoux, 25, Armentières, en tombant s'est contusionné le bras et l'épaule droite. Le docteur Chocquet lui a prescrit un repos de 15 jours.

— Famont Hilaire, 31 ans, chauffeur, est tombé en transportant du charbon, et s'est fracturé l'omoplate gauche. Le docteur Mayolle escompte qu'un repos d'un mois sera nécessaire pour le rétablissement du blessé.

— Cambin René, 26 ans, tisseur, demeurant à Armentières, a reçu une poutre sur la tête ; il en est résulté une plaie contuse. Le docteur Mayolle lui a prescrit un repos de 10 jours.

— Brasme Fernand, 17 ans, tisseur, demeurant rue Dufour, 79, à Houplines, s'est écrasé l'extrémité du pouce droit en déplaçant un plateau de rouleau. Le docteur Chocquet lui a prescrit un repos de quinze jours.

— Caulier Louis, 55 ans, pareur, demeurant rue des Murets, à Houplines, s'est contusionné à la cheville droite, en buttant le pied sur un plateau de rouleau. Le docteur Chocquet, qui l'a soigné, escompte qu'un repos de 15 jours sera nécessaire pour le parfait rétablissement du blessé.

— Garbe Constant, 55 ans, plafonneur, demeurant rue Victor-Hugo, à Houplines, en déchargeant une cuve de chaux vive, en a reçu dans l'œil, ce qui lui a occasionné une conjonctivite. Le docteur Chocquet lui signifié un repos de 12 jours.

— Duthoit Jules, 21 ans, magasinier travaillant chez MM. Truphemus, liquoristes à Houplines, demeurant rue Lutun, à Houplines, en déplaçant des tonneaux, a eu la main prise entre deux de ceux-ci et lui ont occasionné des plaies contuses aux doigts majeur et annulaire. Le docteur Mayolle lui a prescrit un repos de 15 jours.

ETAT-CIVIL D'HOUPLINES. — Naissances : Desbonnet Fernand, rue Kléber, 32. — Pourcelle Albert, rue de la Briqueterie, 59.

Décès. — Isorez Adeline, 71 ans, contour de l'église St-Charles. — Vandoorne Henri, 63 ans, cité Leroy, 35. — Lesaffre Louis, 75 ans, rue de l'Hospice, 1. — Vergin Arthur, 41 ans, rue du Lion d'Or, 35. — Crevits Augustin, 75 ans, rue de l'Egalité.

ARMENTIERES

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni jeudi 27 mai, à huit heures et demie du soir, sous la présidence de M. Conem, premier adjoint.

A l'ouverture de la séance, M. Conem se fait l'interprète du Conseil en adressant à M. le Maire ses sympathiques condoléances à l'occasion du deuil qui frappe sa famille.

Le Conseil vote une adresse de remerciements à M. Bonjean, juge au tribunal civil de la Seine, qui a fait don au Bureau de bienfaisance d'une somme de 100.000 fr., ainsi qu'à M. le Préfet du Nord, qui a défendu auprès du généreux donateur les intérêts de notre ville.

Le Conseil a examiné une vingtaine de questions d'ordre secondaire et approuvé les budgets additionnels des Hospices, du Bureau de bienfaisance, du Collège de garçons et du Collège de filles, ainsi que les comptes administratifs de ces mêmes établissements.

Le Conseil a décidé également l'acquisition, pour le prix de 7.000 francs, d'un second moto-pompe destiné au service d'incendie.

L'attribution d'un crédit de 1000 francs pour secours annuels de 50 francs aux sapeurs-pompiers ayant droit à la jouissance d'une pension de retraite et qui doivent attendre qu'il y ait des disponibilités à la caisse des retraites de la compagnie.

Le Conseil a voté également un subside de 150 francs à la société des Archers de Saint-Sébastien, dont le siège est à la Chapelle-d'Armentières, malgré l'opposition des huit conseillers socialistes présents qui avaient fait observer qu'il n'était pas de coutume, dans n'importe quelle localité, de subventionner les sociétés des localités voisines.

Sur la demande des conseillers municipaux socialistes, une distribution de viande et de pain sera faite à l'occasion de la Pentecôte.

Le Conseil s'est réuni ensuite en comité secret pour examiner les questions d'assistance.

LEZENNES

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira à la Mairie le mercredi 2 juin, à huit heures et demie du soir pour discuter l'ordre du jour suivant :

1. Vacations. — 2. Ouverture de crédit. — 3. Gratification au chef cantonnier. — 4. Nomination de commissions. — 5 Budgets. — 6. Loi du 14 juillet 1905.

Hazebrouck

Un incident au tissage Planck

Les tisseurs de cette usine quittent le travail

Un ouvrier tisseur du tissage Plancke ayant été autorisé à travailler sur deux métiers, ses camarades de travail, mécontents, ont samedi soir, vers 5 heures, protesté contre cette mesure. Ils ont de plus refusé de poser des rouleaux sur les métiers occupés par cet ouvrier et ont finalement abandonné le travail, une heure avant la sortie des ateliers.

Le patron a alors paraît-il, eu recours à des ouvriers travaillant à la journée.

Cette cessation de travail, protestataire, n'aura pas de suites. La grève n'aura duré qu'une heure, les tisseurs en cause ayant décidé de reprendre le travail mardi matin.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COUDEKERQUE-BRANCHE

CREATION D'UN EMPLOI DE SECRETAIRE-ADJOINT

Un concours sera prochainement ouvert à la Mairie pour l'occupation de cet emploi. Les candidats devront être libérés du service militaire et munis de bonne références. Ils devront se faire inscrire jusqu'au 5 juin inclus à la Mairie, où le programme du concours et tous autres renseignements leur seront communiqués.

Valenciennes

L'affaire de la Banque Lilloise

LE CAISSIER HERSENT PART A DOUAI

Le caissier Hersent, de la banque Riondet et Cie, quittera aujourd'hui Valenciennes pour se rendre à Douai.

On sait, en effet, qu'Hersent a interjeté appel du jugement du tribunal correctionnel de Valenciennes, le condamnant à deux ans de prison et 25 francs d'amende.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VIOLOGNE

UNE MAISON DETRUITE PAR LE FEU

Mme Delporte Adolphe, rempailleuse de chaises, fut réveillée, vers 2 heures du matin, dans la nuit du 27 au 28 courant, par une âcre odeur de fumée qui emplissait sa chambre.

Elle appela son mari et se précipita dans la pièce voisine occupée par sa sœur Jeanne, âgée de 16 ans

En ouvrant la porte, elle fut entourée par les flammes.

Effrayée, elle cria de toutes ses forces : « Au feu ! au feu ! »

Delporte sauta alors par la fenêtre, à trois mètres du sol. Sa femme le suivit. Ils furent bientôt rejoints par la jeune J